



Mercredi 03 Juin 2020

Crise sociale à travers le monde : Déclaration du Palais de Bérétagne

Le Service Communication de la Principauté de Bérétagne s'exprimant au nom du Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince Emanuel tient aujourd'hui à déclarer son soutien inconditionnel aux populations issues de la diaspora africaine opprimées, ainsi qu'aux familles des victimes qui souffrent chaque jour de la perte d'un être aimé.

Le Gouvernement condamne fermement les actions violentes menées principalement sur cette communauté, et encourage vivement la poursuite des manifestations et mouvements sociaux entrepris afin de faire entendre raison aux autorités compétentes, et ainsi de provoquer, nous l'espérons de profondes modifications dans la perception des différences physiques par les populations autour du globe.

La Principauté de Bérétagne tient également à adresser ses sincères condoléances au nom du Prince, du Gouvernement et des citoyens et citoyennes à la famille et aux proches de l'afro-américain Georges Floyd, assassiné le 25 mai 2020, par un officier de police en service, devenu depuis, symbole d'un combat, mené par des dizaines de millions de personnes à travers le monde.

Par le présent communiqué le Gouvernement Princier souhaite faire part de son soutien à l'ensemble des minorités religieuses ou ethniques, opprimées par des autorités banalisant trop souvent des actes barbares d'une violence extrême.

Nous vous invitons très sincèrement à vous joindre aux manifestations pacifiques de soutien à cette cause qui au XXI^e siècle n'aurait pas lieu d'être, via les réseaux sociaux ou autres moyens à votre disposition.

Informations complémentaires :

- Messagerie électronique : contact@principaute-beremagne.com
- Site internet : www.principaute-beremagne.com

Département responsable :

- Le Ministère d'Etat de la Principauté Indépendante et Souveraine de Bérétagne